



HAL
open science

Éléments pour un schéma théorique pour la reconstitution des fonds d'archives mutilés, dispersés et/ou détruits

Mehenni Akbal

► **To cite this version:**

Mehenni Akbal. Éléments pour un schéma théorique pour la reconstitution des fonds d'archives mutilés, dispersés et/ou détruits. Colloque “ Archives fantômes, fantômes d'archives ” (Paris, les 17 et 18 novembre 2022)., Nov 2022, Paris., France. hal-03882423

HAL Id: hal-03882423

<https://hal.science/hal-03882423>

Submitted on 2 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Colloque « Archives fantômes, fantômes d'archives »
(Paris, les 17 et 18 novembre 2022)**

**Éléments pour un schéma théorique
pour la reconstitution des fonds d'archives mutilés, dispersés et/ou détruits**

Texte intégral

**Mehenni AKBAL,
Professeur à l'université d'Alger 2 (campus de Bouzaréah).**

Voilà une trentaine d'années que nous nous intéressons aux archives algériennes de la France coloniale. Par archives algériennes de la France coloniale, il faut comprendre les documents quels que soient leurs dates, leurs formes et/ou leurs supports matériels produits et/ou reçus par l'administration coloniale et les structures qui en dépendaient (le gouvernement général de l'Algérie, ses départements et les différentes communes) entre 1830 et 1962 ayant fait l'objet d'un transfert en France entre 1961 et 1962. Représentant une dizaine de kilomètres linéaires, elles sont regroupées, depuis octobre 1966, aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence où est également conservée la plus grande partie des archives des anciennes colonies françaises de l'Île de Bourbon à Djibouti, des Indes à l'Afrique occidentale française et à l'Indochine. Les archives des anciens protectorats sont, par contre, détenues par le Quai d'Orsay¹.

Depuis quelques années, nous avons consacré à cette thématique de nombreux travaux dont cinq livres construits sur le même titre principal².

Que ces livres nous servent d'exergue et de prétextes pour justifier la présente contribution dont la trame est essentiellement constituée des résultats des analyses obtenus qui, bien que loin d'enserrer le réel et l'indiscutable, servent de prémices à une construction théorique.

¹ Un premier état fut donné en 1980. Cf. *Les Archives nationales, État général des fonds, marine et outre-mer*, sous la direction de Pierre Boyer, Marie-Antoinette Menier et Étienne Taillemite, 5 vol., tome 3, Paris, Archives nationales, 1980. Cet état est redonné dans la huitième livraison (1998) de *Publications des Archives nationales d'Algérie*.

² Il s'agit de : **1.** Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, doit-on en avoir peur ?*, préface de Rachid Mokhtari, Alger, Hibr Éditions, 2014, 127 p. **2.** Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, qui en sont les producteurs ? Esquisse d'un texte complémentaire à un essai*, préface de Marie-France Blanquet, Tizi-Ouzou, L'Odyssée, 2017, 147 p. **3.** Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, réflexion sur la valeur de l'administration communale*, préfaces de Marie-France Blanquet et de Fouad Soufi, Paris, L'Harmattan, 2019, 225 p. (Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes). **4.** Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, note sur la valeur de l'administration départementale et des services préfectoraux*, préface de Jean-Charles Jauffret, Paris, L'Harmattan, 2021, 261 p. (Coll. Historiques. Série Travaux). **5.** Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, contribution à l'évaluation de l'administration centrale*, préfaces de Jean-Charles Jauffret et de Abdelkrim Abdoun, Paris, L'Harmattan, 2022, 273 p. (Coll. Historiques. Série Travaux).

Les principes de respect des fonds et de la territorialité rendent le fonds d'archives unique dans la mesure où il répond seul à sa désignation et forme une unité intelligible. Possédant la double caractéristique d'être exhaustif et pertinent ; c'est-à-dire, représentant la totalité de l'essentiel des productions documentaire et paperassière de l'administration qui l'a produit, il rend ses utilisateurs réels et/ou potentiels captifs puisqu'ils ne disposent pas et ne peuvent disposer d'un autre canal d'information de substitution.

La désintégration d'entités politiques, les décolonisations, les guerres mondiales, etc. ont provoqué des mutilations, dispersions, dislocations et/ou destructions de nombreux fonds d'archives³. Des « gens » qui en ont besoin en sont donc privés. Comment agir sur un corps mort pour reconstituer un corps vivant mais mutilé, dispersé, disloqué et/ou détruit ? Telle est l'interrogation majeure qui constitue l'ossature de notre intervention.

Nous soutenons que dans toute question portant reconstitution des fonds d'archives, la méthode la plus sûre, la condition la plus indispensable d'une étude scientifique, est celle qui consiste à ne pas séparer le fonds d'archives de l'identification de ses organes administratifs producteurs et des hommes qui y ont œuvré, c'est-à-dire, étudier les structures productrices de ces archives et les hommes qui sont à l'origine de leur production.

Nous comptons proposer une esquisse d'un schéma théorique visant la reconstitution de ce genre de fonds. Ce schéma offre les matériaux et les outils pour l'étude, l'analyse et l'évaluation des fonds d'archives en formation et/ou clos à partir de leurs producteurs ; à savoir, les administrations et les personnes qui y ont œuvré. Il présente la particularité de fusionner deux gestes : l'individuel et l'institutionnel, le passionnel et le rationnel, l'officieux et l'officiel. L'approche prosopographique et les questionnements qui lui sont liés sont préconisés pour comprendre le premier. Les instruments principaux du second sont l'entrelacs des mots-clés structure, fonction et temps réfléchis et illustrés par un archiviste à partir de sa discipline.

L'organisation de notre intervention s'impose d'elle-même. Elle se décline en quatre points d'inégale importance. Chacune des dimensions structurale, fonctionnelle et temporelle fait l'objet d'un développement. La quatrième en revanche est consacrée à la prosopographie appliquée à un producteur d'archives.

1.

STRUCTURE ET PRODUCTEURS D'ARCHIVES

C'est dans la structure et l'approche structurale que peuvent se comprendre les producteurs d'archives. Pour *Le Petit Robert* (2011), l'utilisation du mot *structure* remonte à 1528, du latin *structura*, de *struere* qui signifie construire. Appliqué dans de nombreux champs disciplinaires, il revêt plusieurs acceptions et possède plusieurs contenus et plusieurs sens. Devant cette polysémie, il est nécessaire pour des raisons de méthode d'y opérer un choix. Notre prédilection portera sur la définition philosophique (et appartenant en général au domaine de plusieurs sciences) qui lui donne le sens ci-après : ensemble, système formé de phénomènes solidaires, tels que

³ Auer, Leopold ; *Les Contentieux archivistiques, analyse d'une enquête internationale : Une étude RAMP (programme de gestion des documents et archives)*, Paris, Unesco, 1998, p. 12.

« *chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux* » (André Lalande). Les mots équivalents sont macrostructure, microstructure, ossature, organisation, organigramme et forme. D'après cette définition, le mot *structure* prend son sens le plus large et exprime deux propriétés principales : 1. Ensemble d'éléments formant un système solidaire ; 2. ces éléments entretiennent entre eux des relations, des interactions et des interdépendances.

Ce système solidaire est une structure volontairement construite par un groupe social pour répondre à un besoin patent et à un désir avoué de se doter d'un outil avec lequel il va exercer un pouvoir ou mener une activité. Cet outil ne peut donc pas être considéré en dehors de son environnement. Et sa description ne doit pas se faire séparément des fonctions que remplissent les éléments qui le constituent. Ce sont ces fonctions qui inévitablement participent à une abondante description du contenu de chaque élément et des relations qu'il noue avec les autres éléments d'une part et avec son environnement d'autre part. Le contenu de chaque élément peut être pris isolément et finement fractionné pour faire l'objet d'une analyse distinctive. De ce fait, apparaissent ses unités indivisibles, leurs solidarités internes et leurs mouvements et les lois qui les régissent. Faire configurer ces unités dans un espace, les jalonner donneraient lieu à un tableau synoptique à même de rendre compte des défaillances et des dysfonctionnements, des redondances et des chevauchements, des performances et des intégrations.

Les relations revêtent différentes natures et appartiennent à trois types fondamentaux : les relations hiérarchiques, d'interdépendance dynamique et de complémentarité.

Les relations hiérarchiques montrent les différents niveaux de responsabilités et de décisions. Les formes qu'elles revêtent importent peu. En effet. Reposant sur le principe d'unicité ou de pluralité du commandement ou de sa dualité ou sur celui de recourir à des organes de conseil et d'expertise ou encore sur celui de la décentralisation du pouvoir et des décisions, ces relations expriment des rapports descendants et des rapports ascendants. Un exemple est la circulation des documents et de l'information. Dans ce cas, nous avons deux flux d'information : un flux descendant, issu de la conjonction de plusieurs facteurs et véhiculant instructions et prescriptions, qui va des responsables vers les subalternes et un autre dit ascendant fait de comptes rendus suit le chemin inverse en allant des subalternes vers les responsables. Le fonctionnement de ces deux flux étant consécutif, on obtient un schéma cyclique de circulation des documents et de l'information. Basé sur le codage et le décodage, ce processus est rendu possible par une convention sur les caractéristiques physiques et conceptuelles des documents. Interviennent dans ce processus la taille de la structure, ses cadres législatif et réglementaire, ses dispositions organisationnelles, sa culture, ses traditions, son âge, sa composante humaine, ses moyens matériels et financiers. Interviennent également de nombreuses caractéristiques, à savoir ; les contenus des documents, leurs formes, les moyens mobilisés et le temps mis pour leur conception, diffusion et conservation, la vitesse de leur circulation, etc. Des défaillances pouvant se traduire par des distorsions de messages et entraîner des dysfonctionnements dans le schéma cyclique de circulation des documents et de l'information peuvent naître et générer du bruit et/ou du

silence. Un organe pouvant être assimilé à ce que Jean-Louis Lemoigne appelle « système de pilotage »⁴ peut être envisagé pour redresser ces dysfonctionnements.

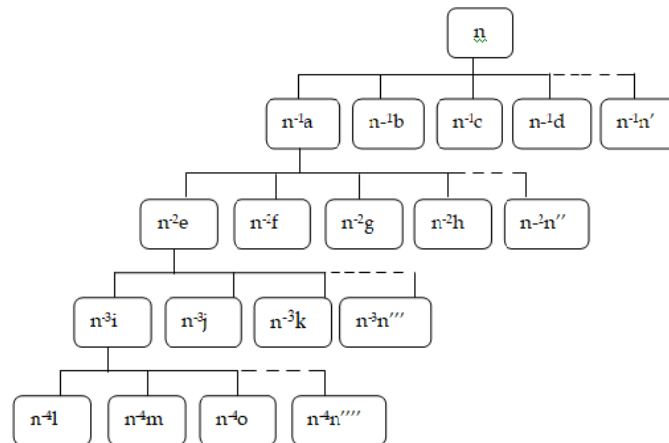
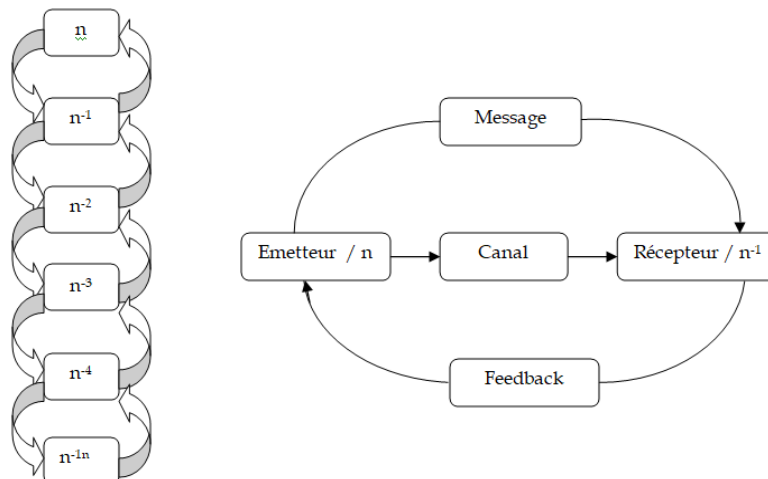


Schéma n°1. Organigramme répartissant les tâches, les pouvoirs et les dépendances (n étant la plus haute autorité)



Schémas n°2. Processus de communication

Les relations d'interdépendance dynamique signifient que les éléments constitutifs de cet ensemble dépendent réciproquement les uns des autres de sorte à composer une organisation. L'objectif étant, une plus haute intégration de ces éléments et une évolution vers des configurations plus fortes. La notion de dynamisme ainsi introduite signifie que toute modification apportée à un élément de la structure ou à l'une des unités indivisible entrainera impérativement une transformation corrélative ou des incidences sur les autres. Ces modifications peuvent toucher les

⁴ Le Moigne, Jean-Louis ; *La Théorie du système général : Théorie de la modélisation*, 4^e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 1994, (Collection Systèmes-Décisions, section Systèmes de gestion), p. 172-193. En 1945, la France coloniale avait mis en place un dispositif d'observation et de suivi des incessantes et nombreuses restructurations qui se faisaient au gouvernement général de l'Algérie. Cette mission fut confiée à une commission permanente chargée de rechercher et de définir les méthodes de travail les plus propres à assurer l'accroissement du rendement et l'amélioration de la qualité des services (cf. l'arrêté du gouverneur général du 3 octobre 1945).

caractéristiques quantitatives et/ou concernent la disparition de caractéristiques qualitatives ou l'apparition de nouvelles.

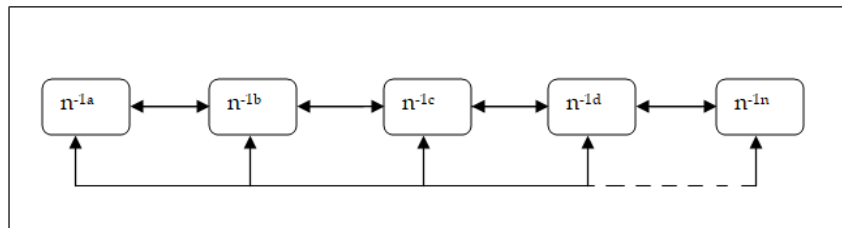


Schéma n°3. Les relations d'interdépendance

Les relations de complémentarité se traduisent par le fait que les éléments constitutifs de la structure et les unités indivisibles qui composent chaque élément, malgré leurs différences, ne sont pas contradictoires mais au contraire complémentaires et compatibles et se renforcent mutuellement. Les idées qui en découlent sont celles de leur fonctionnement harmonieux, de leurs capacités à interagir et à maintenir de façon pérenne leurs propriétés au sein de la structure et de la définition des règles de ces interactions.

D'après ce qui précède, il nous est possible de retenir les données suivantes :

1. Les éléments de la structure obéissent à la logique du recensement, de l'inventaire et de la catégorisation.

2. Ils sont sujets à des apparitions ou à des disparitions, à des scissions ou à des fusions, etc.

3. Ils peuvent subir des modifications ou des transformations dont les contenus loin d'être identiques sont obligatoirement bien distincts et prédéfinis et susceptibles d'être séparés entre statiques et dynamiques.

4. L'évaluation de la valeur de leurs caractéristiques quantitatives et de leurs critères qualitatifs est envisageable.

5. L'évaluation des relations que nouent les éléments entre eux et avec l'environnement dans lequel ils évoluent permet également d'évaluer la performance de la structure.

2.

FONCTION ET PRODUCTEURS D'ARCHIVES

Les producteurs d'archives peuvent également être expliqués par la notion de fonction et l'approche fonctionnelle. Pour *Le Petit Robert* (2011), le mot *fonction* est né en 1566, du latin *functio* qui signifie accomplissement et office, famille de *fungi* synonyme de s'acquitter de, accomplir. Il incarne deux sens principaux : 1. « L'action, le rôle caractéristique (d'un élément, d'un organe) dans un ensemble ». S'agissant des personnes, il désigne soit l'exercice d'un emploi, d'une charge ou la profession considérée comme contribuant à la vie de la société. Dans le premier cas, ce que doit accomplir une personne pour jouer son rôle dans la société, dans un groupe social. Les équivalents sont activité, mission, occupation, office, rôle, service, tâche. Et dans le deuxième, les attributs, insignes d'une fonction ; le rang, les honneurs qui y sont attachés. Les termes similaires sont la charge, l'emploi, le métier, la place, la profession, la situation. S'agissant d'une chose, il équivaut au rôle qu'elle joue dans l'ensemble dont elle fait partie.

Elle représente aussi « *l'ensemble des propriétés structurelles, rendant possible une activité, chez l'être vivant* ». 2. La relation de dépendance désigne « *ce qui dépend de quelque chose* ».

Les idées qui prévalent sont celles de comportement et de rôle. L'élément est donc également défini par son comportement dans l'environnement dans lequel il évolue et par le rôle qu'il y joue. L'isoler de son environnement, qui fait sa force ou sa faiblesse, sa pauvreté ou sa richesse, son insolence ou sa pertinence, sa faillite ou sa performance, est synonyme d'ineptie. Le dissocier des autres éléments signifie faire abstraction des relations fondamentales qui existent entre eux (entre elles).

En d'autres termes, la notion de fonction est intrinsèquement liée à celle de structure. Ce sont les éléments constitutifs de cette dernière qui expliquent la première. On parle de fonctions, de missions, d'attributions, de charges, etc. Le contraire est également vrai. La définition des caractéristiques des éléments précédemment évoquées dépend des fonctions qui leur sont assignées et des relations qu'elles entretiennent entre elles. Elles sont toutes dépendantes les unes des autres et rebelles à toute forme d'isolement.

L'approche fonctionnelle désigne la méthode avec laquelle l'objet à analyser est appréhendé selon la fonction qu'il remplit dans la structure à laquelle il appartient. Une structure peut être définie en identifiant ses éléments et en les disséquant selon la démarche suivante :

1. Identification, recensement et classification des fonctions de chaque élément. Quelle synergie pouvait-il y avoir entre les différents éléments qui composent la structure ? L'objectif étant l'évaluation de leur cohérence, performance et efficacité de fonctionnement.

2. Définition des missions et attributions affectées à chaque élément ainsi que son mode d'organisation et de fonctionnement. L'objectif sous-jacent est de déceler l'existence de chevauchements ou de doubles emplois dans les domaines d'activité des différents éléments.

3. Définition du poids structuro-fonctionnel de chaque élément. S'agit-il d'une section, d'une cellule, d'un bureau, d'une division, d'un département, d'un service, d'une sous-direction, d'une direction, d'une direction centrale, d'une direction régionale, d'une direction générale, etc. ? Généralement, l'évolution va d'une structure avec peu de niveaux hiérarchiques dont les éléments sont simples vers celle dotée de ramifications plus complexes qui exigent un processus de formalisation.

4. Recherche des axiomes et des postulats qui ont prévalu à la définition de chaque mission.

5. Détermination des relations qu'entretiennent les missions de chaque élément entre elles.

6. Identification des relations qui existent entre les éléments et fixation de leurs natures et de leurs performances. C'est en fonction de ces relations que peuvent être décrits les comportements de la structure et des éléments qui la composent.

7. Évaluation qualitative et quantitative de la structure. Sur le plan qualitatif, elle s'effectue sur la base des propriétés des différents types de relations. Sur le plan quantitatif, elle s'accomplit à partir des fonctions.

3.

LE TEMPS COMME VALEUR EXTRINSÈQUE À LA STRUCTURE

Désignant le « milieu indéfini où paraissent se dérouler irréversiblement les exigences dans leur changement, les événements et les phénomènes dans leur succession » (Le Petit Robert, 2011), le *temps* (au sens temporel) est une valeur extrinsèque à la structure. Considéré dans sa durée, il équivaut à une *durée globale* ou à une *portion limitée de cette durée*. Il peut également signifier *chacune des phases d'une action, d'une opération, d'un cycle de fonctionnement*. Considéré dans sa succession (chronologie), il désigne un « point repérable dans une succession par référence à un "avant" et un "après" » ou « la suite des événements dans l'histoire ».

La démarche consiste à procéder à une classification chronologique fondée sur la succession des textes législatifs et/ou réglementaires portant missions, attributions et fonctionnement de la structure. L'objectif étant de parvenir à repérer les changements successifs de cette dernière et des éléments qui la constituent sans n'en négliger aucun dans le respect des principes et des traditions archivistiques : Ils se reflètent dans les fonds d'archives.

À chaque changement, il y a lieu d'élaborer un organigramme qui lui correspond. Cette démarche théorique permet d'indiquer (rechercher) les filiations et leurs durées de vie, les variations de tutelle dont sont l'objet la structure et ses éléments, les aspects liés à la décentralisation de la structure ou à sa centralisation (dans le cas où elle dispose de services extérieurs).

La mobilité des structures et des éléments constitutifs impose une gestion dans le temps de ce processus d'identification : - disparition d'élément, - intégration d'un élément dans un autre, - éclatement d'un élément en plusieurs, - fusion de deux ou de plusieurs éléments. La dimension temporelle permet de savoir si tel élément est l'héritier partiel ou total de tel autre élément.

En d'autres termes, il convient de :

1. Définir les caractères que revêtent ces changements (structurel et/ou fonctionnel et/ou se rapportant aux hommes qui y ont œuvré).
2. Recenser les changements d'appellation de la structure et/ou de ses éléments constitutifs à enregistrer avec les dates de recouvrement pour chacun d'eux (dates de création et de disparition, textes de références).
3. Identifier les changements de tutelle de la structure et/ou de ses éléments constitutifs en précisant les dates correspondantes.
4. Répertorier les ruptures dans l'affectation des missions et des attributions.
5. Déterminer les réorganisations générales et/ou partielles.

Tous ces éléments constitutifs à quelque niveau que ce soit doivent être pris en considération. Sur cette base, peut-on déterminer approximativement les différents versements effectués sur plusieurs années d'une structure ? La réponse est oui.

Cette démarche permet de reconstituer les fonds à partir des structures productrices en générant un tableau de comparaison des archives existantes et des archives soustraites. L'objectif étant l'identification de leurs productions paperassières selon le principe du respect des fonds. Ce qui peut déboucher vers l'élaboration d'un plan de classement.

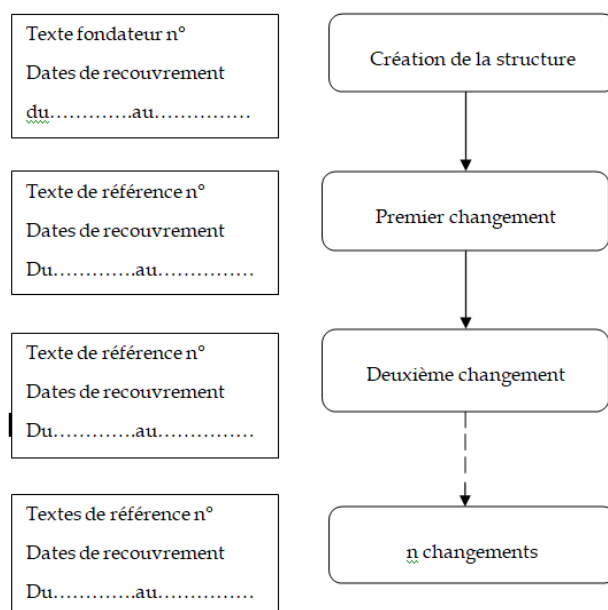


Schéma n°4. Évolution dans le temps d'une structure

4.

L'ENQUÊTE PROSOPOGRAPHIQUE ET ARCHIVES

L'historien⁵ interroge les archives, l'archiviste s'interroge sur les archives. Dans les deux cas, le document d'archives est mis en question. Le premier fait de son contenu une priorité. Le second s'attache aux aspects liés à sa forme. Interroger les archives signifie les interpréter, les déchiffrer, les lire et leur donner sens. C'est aussi essayer de répondre aux questions suivantes : Que disent-elles ? Disent-elles vrai ? Sont-elles claires ? Sont-elles précises ? Sont-elles bien informées et renseignées ? Sont-elles de bonne foi ou de mauvaise foi ? S'interroger sur les archives en revanche renvoie à d'autres interrogations : Quelles sont leurs provenances ? Quelles sont leurs sources ? Ont-elles été falsifiées ? Mutilées ? Altérées ? Dénaturées ? Amputées ? Disloquées ? Qui en sont les producteurs et les signataires ?

Pour répondre à cette dernière question, l'enquête prosopographique s'avère le meilleur moyen de recherche que nous connaissons. Pour Pierre-Marie Delpu, le glissement de sens du mot prosopographie est achevé en 1963 date à laquelle le *Grand Larousse encyclopédique* le définit comme la « science auxiliaire de l'histoire, qui étudie la filiation et la carrière des grands personnages »⁶ et mit fin à son besoin de clarification sémantique. L'étude collective et systématique des vies et des itinéraires de ces personnages cherche à faire apparaître les traits et les caractères communs du groupe d'appartenance. La démarche consiste à aller du descriptif vers l'analytique.

Appliquée aux sciences des archives, la méthode prosopographique en analysant les biographies collectionnées offre de nombreuses voies de recherche : 1. Affirmer le lien entre les archives et les Hommes qui sont à l'origine de leur

⁵ Les archives n'appartiennent pas exclusivement à l'historien. Elles appartiennent à tous les chercheurs, abstraction faite de leurs champs disciplinaires, qui cherchent dans l'histoire une explication.

⁶ Delpu, Pierre-Marie ; La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale, *Revue Hypothèses*, 2015/1 (18), p. 263.

production, ce qui participe à la reconstruction des fonds disloqués. 2. Mener des enquêtes très variées pour évaluer le poids exercé par ces derniers sur la formation et la nature des premières. 3. Évaluer dans le temps cette ressource humaine (son nombre, ses qualifications, etc.) contribue à l'évaluation approximative des points de vue quantitatif et qualitatif des fonds à reconstituer. 4. Rendre compte des aspects cachés et des intrigues qui ont marqué la gestion de certains dossiers. 5. Lier les biographies de ces Hommes à l'histoire des fonds disloqués pour leur redonner l'épaisseur et la consistance originelles.

Il s'agit de découvrir et d'étudier méthodiquement les relations informelles, qui se cachent derrière celles dites institutionnelles, désignées, en 1897, « *habitudes secondaires* » par Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos⁷. Ces relations informelles sont une mine de renseignements de tout ordre. Elles se traduisent généralement par des : rapports de force, antagonismes/affinités, amitiés/animosités, connivences/désunions, apprivoisements/affrontements, liens de parentés, etc. Expliquer la trajectoire biographique par le principe selon lequel « Être au bon moment, au bon endroit et/ou être au mauvais moment, au mauvais endroit » est réducteur car souvent, c'est dans l'avant et dans l'après de l'activité ciblée par l'étude prosopographique que peuvent être découvertes ce genre de données. D'où la nécessité de standardiser et d'uniformiser la présentation des trajectoires biographiques des individus de la population objet de l'étude de façon chronologique pour faciliter la comparaison, la confrontation, ... entre elles.

La démarche consiste à : 1. Identifier des personnes et dresser les récits de leurs parcours de vie et de carrière et les liens qu'elles ont pu entretenir avec les dossiers produits. 2. Faire les liens et les rapprochements entre les biographies collectionnées et les traiter comme membres d'un groupe. Par liens, il faut comprendre les liens familiaux, ethniques, religieux, d'intérêts, de parcours d'étude, de formation, etc. 3. Étudier les prises d'emploi essentiellement sur la base des restructurations administratives partielles et/ou générales. Cette chronologie est donnée à la fois par les textes de création, de changements de la structure et par ceux portant nomination des personnels. 4. Mettre en lumière d'autres aspects liés à l'histoire des institutions, aux conflits entre certaines structures et/ou entre les hommes à l'intérieur de ces administrations et aux rapports entre les différents cadres qui peuvent expliquer les décisions prises dans certaines affaires et les manières avec lesquelles sont instruits les dossiers. Car, il y a d'un côté le dispositif législatif et réglementaire et le cadre procédural et d'un autre les hommes chargés de les appliquer. 5. Tenter de déceler le poids que pèsent certaines actions initiées et menées par certains acteurs et les influences qu'ils ont exercées sur leurs pairs et/ou sur leurs subordonnés.

Dans ce travail d'identification, de dénombrement, de classement et de description, l'enquête prosopographique consiste à faire parler les « archives » pour expliquer les archives. Les premières offrent des informations disparates et s'inscrivent dans deux registres différents : 1. Les archives à proprement parler

⁷ Langlois, Charles-Victor et Seignobos, Charles ; *Introduction aux études historiques* (1898), Paris, Les Éditions Kimé, 1992, p. 197, (cf. le chapitre II. Groupements des faits du Livre III. Opérations synthétiques).

constituées des dossiers de personnel⁸ dans lesquels figure l'essentiel des trajectoires biographiques (recrutement, formations, fonctions occupées, déroulement des carrières, mise la retraite, etc.). 2. Les documents ayant fait ou non l'objet de publication pouvant receler des données biographiques (écrits autobiographiques, carnets, agendas, in memoriam, articles de presse, etc.). L'exhaustivité des informations issues de la première catégorie butte contre d'importants obstacles découlant principalement du dilemme que pose la transparence de la vie publique et la protection de la vie privée ; c'est-à-dire, le libre accès à l'information et la nécessaire protection du secret. En revanche, l'objectivité des informations issues de la deuxième, dont l'état oscille en fonction des cas et des temps entre la déficience critique et la surabondance, prête souvent à débats.

On voit bien comment l'histoire personnelle rejoint l'histoire institutionnelle. Et comment la prosopographie peut contribuer à l'explication et l'évaluation des fonds d'archives dans la mesure où elle offre des outils d'une extrême richesse permettant de déterminer qui est qui ? Et qui a fait quoi ?

CONCLUSION

L'ordre de présentation adopté de notre démonstration, qui d'ailleurs n'est pas le seul possible, nous paraît à la fois clair et logique. Nous y avons accordé la primauté à l'institutionnel (les structures, leurs fonctions) et relégué en second plan le prosopographique (les hommes qui y œuvrent et les relations qu'ils peuvent avoir et entretenir).

Les rapports entre les concepts de structure et de fonction qui s'expriment dans une étroite très étroite rendent légitime leur accouplement. Ce couple dont la signification et la teneur semblent clairement précisées revêt une grande importance pour supposer la quantité et la qualité des archives produites et dresser une esquisse d'un plan de classement en fonction de leurs origines.

Brièvement esquissé, ce schéma théorique ne revêt un sens que dans une approche totalisante et historique. Il s'agit donc : 1. D'une réflexion qui se veut d'ensemble sur les structures productrices d'archives. Définir leurs modes d'organisation et de fonctionnement ainsi que les missions et les attributions qui leur sont assignées, connaître les hommes qui y œuvrent sont autant de matériaux à même de permettre d'analyser et d'évaluer qualitativement des fonds d'archives en formation et/ou clos. 2. D'en suivre le cheminement historique fondamental ; c'est-à-dire, étudier ces structures à leurs naissances et de les suivre dans leurs processus d'évolution. En d'autres termes, recourir au texte de création ou fondateur et aux textes le modifiant, le complétant, le remplaçant ou l'abrogeant.

⁸ Les dossiers de personnel, qui constituent ici l'essentiel des sources archivistiques, sont dans beaucoup de pays (dont l'Algérie et la France) difficiles d'accès, voire inaccessibles, à cause des lois sur les archives qui exigent d'attendre plus de 100 ans après la naissance de l'individu. L'absence de dérogations pour un accès exhaustif à tous les dossiers peut provoquer des disparités et un manque de représentativité du groupe étudié.

BIBLIOGRAPHIE

- Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, doit-on en avoir peur ?*, préface de Rachid Mokhtari, Alger, Hibr Éditions, 2014, 127 p.
- Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, qui en sont les producteurs ? Esquisse d'un texte complémentaire à un essai*, préface de Marie-France Blanquet, Tizi-Ouzou, L'Odyssée, 2017, 147 p.
- Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, réflexion sur la valeur de l'administration communale*, préfaces de Marie-France Blanquet et de Fouad Soufi, Paris, L'Harmattan, 2019, 225 p. (Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes).
- Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, note sur la valeur de l'administration départementale et des services préfectoraux*, préface de Jean-Charles Jauffret, Paris, L'Harmattan, 2021, 261 p. (Coll. Historiques. Série Travaux).
- Akbal, Mehenni ; *Archives algériennes de la France coloniale, contribution à l'évaluation de l'administration centrale*, préfaces de Jean-Charles Jauffret et Abdelkrim Abdoun, Paris, L'Harmattan, 2022, 276 p. (Coll. Historiques. Série Travaux).
- Auer, Leopold ; *Les Contentieux archivistiques, analyse d'une enquête internationale : Une étude RAMP (programme de gestion des documents et archives)*, Paris, Unesco, 1998, 36 p.
- Boudon, Raymond ; *À quoi sert la notion de « structure » ?*, *Essai sur la signification de la notion de structure dans les sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1968, 253 p. (Coll. Les essais, 136).
- Delpu, Pierre-Marie ; *La prosopographie, une ressource pour l'histoire sociale*, *Revue Hypothèses*, 2015/1 (18), p. 263-274.
- Didier, Sébastien ; *La prosopographie, une méthode historique multi scalaire entre individuel et collectif*, *Cahiers d'histoire*, 35/1, 2017, p. 59- 84.
- Duchein, Michel ; *Le respect des fonds en archivistique : principes théoriques et problèmes pratiques*, *La Gazette des Archives*, n° 97, 2^e trimestre 1977, p. 71-96.
- *Histoire, individu et groupe social, la prosopographie*, *Clio*, n° 126, 2007, p. 8-19.
- Langlois, Charles-Victor et Seignobos, Charles ; *Introduction aux études historiques* (1898), avec une préface de Madeleine Rebérioux Paris, Les Éditions Kimé, 1992, 284 p. (Coll. Histoire, Le sens de l'histoire).
- Le Moigne, Jean-Louis ; *La Théorie du système général : Théorie de la modélisation*, 4^e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 1994, XII-338 p. (Collection Systèmes-Décisions, section Systèmes de gestion).
- *Le Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 2011, 2837 p.
- Lupasco, Stéphane ; *Qu'est-ce qu'une structure ?*, Paris, Christian Bourgois Éditeur, 1967, 111 p.
- Meyer, François ; *Problématique de l'évolution*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, 284 p. (Coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Logique et philosophie des sciences).